



**ALSH**  
d'été

**du 8 au 30 juillet**  
**48 ENFANTS**  
**PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS.**  
(inscription possible à la mairie)

**1<sup>ère</sup> semaine :**  
complet pour les - 6 ans  
Reste 3 places pour les + 6 ans

**2<sup>ème</sup> semaine :**  
complet pour les - 6 ans et + de 6 ans

**3<sup>ème</sup> semaine :**  
Reste 4 places pour les - 6 ans  
Complet pour les + 6 ans

**4<sup>ème</sup> semaine :**  
Reste 3 places pour les - 6 ans  
Complet pour les + 6 ans

En attendant une décision concernant le City Stade, il est impératif de respecter **SCRUPULEUSEMENT les horaires et les consignes d'utilisation.**

**10H - 12H / 15H - 19H**  
Ballons de foot en mousse ou ballon de basket



**BIBLIOTHEQUE**  
**LES MOTS PASSANTS**  
**FERMETURE ESTIVALE**  
**du 1er au 29 août 2021.**

**FONCTIONNEMENT**  
**NOM@DE MÉDIATHÈQUE**

Chaque abonné reçoit une carte d'inscription gratuite.

**Nom@de permet d'accéder à un ensemble de ressources en ligne gratuites.**

- **CONSULTABLE** partout, n'importe quand, y compris sur tablettes et smartphones, dès qu'on a accès à Internet.
- **RASSURANT** : les enfants de moins de 13 ans bénéficient d'un espace sécurisé, les empêchant d'accéder à des films violents ou à des ressources inadaptées à leur âge.
- **FILMS** : disponibles 4 mois après la sortie en salle.

- **FORMATIONS** : attrait des méthodes interactives et mises à jour (actualité pour la méthode de langue MyCow, tests pour le code de la route, reconnaissance vocale pour les méthodes de langue Rosetta Stone ...)
- **LIVRES** : Plus de 10 000 titres, dont des romans, des BD, des ouvrages de vie pratique (guides de voyage...), des titres jeunesse.
- **MAGAZINES** : consultation de plusieurs titres chaque mois.
- **SKILLEOS** donne accès à un ensemble de cours vidéo sur l'informatique (tableurs Excel...), les réseaux sociaux (créer son compte Facebook...), mais aussi sur les loisirs: photographie, dessin, couture, herboristerie...



**LE PTT**  
**SAINTE**  
**PIERRE**

Soirée festive  
sur réservation le  
**VENDREDI 9**  
**JUILLET 2021**

bonnes  
**VACANCES!**

Toute l'équipe du Cerellois vous souhaite de **BONNES VACANCES** en attendant de vous retrouver au mois de septembre, avec, nous l'espérons tous, beaucoup d'occasions de rencontres festives.

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**CERELLES N 67**  
Responsables de la publication :  
Guy Pouffe et  
Marie-Christine de Saint Salvy  
Membres de la commission de  
la communication :  
M-C. de Saint Salvy, C. Grosbois,  
M. Rolshausen, T. Baude.  
Conception et réalisation :  
M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle  
Impression : Mairie de Cerelles



Nous proposons au Cerellois et leurs amis de se retrouver le dimanche 29 août 2021 pour un tournoi amical de pétanque organisé en tripléte mixte.

Buvette et point restauration (sur réservation).

Détails d'organisation et tarifs par flyers - blog et page Facebook

**Alors à vos bouilles !!**



**L'église est ouverte les mardis et vendredis de 14h à 17h**  
Messe dominicale paroissiale à Neuillé-Pont-Pierre le dimanche à 10h30.

**CONSULTATION**  
**CITOYENNE**  
**POUR LE**  
**CITY**  
**STADE**

**le cerellois**  
66<sup>ème</sup> bulletin municipal - juin 2021

**LE MOT DU MAIRE**

Vous trouverez dans ce bulletin une consultation citoyenne au sujet de l'implantation du city-stade sur la Place Saint Pierre. Lors de sa mise en place en 2015 plusieurs critères ont retenu notre attention dont : l'accès pratique pour l'école, l'environnement sécurisé à proximité de la mairie et des habitations. Un règlement a été voté avec des horaires à respecter et la nature des ballons à employer. Mais voilà, nos chers jeunes concitoyens ont fait fi de ces règles. Aujourd'hui viennent s'ajouter les débordements dus à des groupes de jeunes qui se retrouvent le soir à la lumière de la salle Cersilla. Les décibels montent : cris, chants, bruits de moteurs, de motos, etc.... D'un silence trop tranquille du centre-bourg, nous sommes passés à des nuisances excessives, alors que le but recherché est d'y mettre de la vie.

Si chacun et chacune pouvaient prendre conscience de l'enjeu, la vie serait tellement plus simple.

Cette période de fortes chaleurs amorce l'été et bientôt la période des vacances.

Bel été à tous !

Guy Pouffe

**LA MAIRIE**  
**PRATIQUE**  
Tél : 02 47 55 10 89  
secretariat@mairie-cerelles.fr  
www.mairie-cerelles.fr

**ACCUEIL**  
**ET POSTE**  
Lundi et vendredi  
9h-12h / 14h-18h  
Mercredi 9h-12h / 14h-17h  
Samedi 9h-12h

**BIBLIO**  
Lundi, Mercredi et Vendredi  
16h-18h30  
Samedi 10h-12h30  
Pour consulter la liste des livres  
et réserver : cerelles.bibli.fr  
Pour tout renseignement  
biblio@mairie-cerelles.fr  
ou 09 72 57 15 58



### - L'ACQUISITION DU BOIS AU COEUR DE CERELLES.

Ce bois en zone protégée et non constructible d'une surface de presque 4 hectares permettra de créer une zone de promenade et l'installation de structures pour un parcours de santé tout en tenant compte des contraintes liées à son caractère protégé.

### - NOM@DE.

Renouvellement de la convention « Nom@de » pour les abonnés de la bibliothèque de Cerelles. Voir article de la bibliothèque.

### - CITY-STADE

Réponse à la pétition déposée en Mairie au sujet du city-stade. Il a été décidé de joindre au Cerellois une consultation citoyenne à retourner avant le mercredi 23 juin 2021 à la mairie par mail ou papier.

### - UN PETIT-DÉJEUNER À LA GARDERIE.

La journée est longue pour les enfants, surtout pour ceux arrivant très tôt à la garderie. Une proposition est faite : mettre en place à prix coûtant un petit-déjeuner pour les enfants inscrits et arrivant entre 7h et 7h50. 1 brique de lait chocolaté, 1 brique de jus d'orange et des tartines de pain frais avec de la confiture pour 0,85€ avec notre prestataire actuel. Mis en place pour un essai du 14 juin au 6 juillet 2021.



### Elections régionales ET départementales les 20 ET 27 juin 2021.

Les bureaux de vote seront installés dans la salle Cersilla. N'oubliez pas votre masque, votre carte d'électeur, votre pièce d'identité et votre stylo.

Nous vous attendons nombreux !

### PAIEMENT DE PROXIMITE

***Vous n'aimez pas ou ne savez pas payer vos factures en ligne.***

Rendez-vous chez un buraliste pour les factures portant un QR code avec la mention « payable auprès d'un buraliste ».

Le paiement est effectué dans la limite de 300€ en numéraire, de manière sécurisé et en toute confidentialité à l'aide d'un terminal de la Française des jeux (le buraliste n'a pas connaissance de la nature de la dette qui est payée), et l'utilisateur reçoit un justificatif de son règlement.

Par carte bancaire, mêmes modalités, avec un plafond de 300€ pour les impôts et sans limite de montant pour les autres types de facture.

Les PV des conseils municipaux sont sur le site internet de la mairie. [www.mairie-cerelles.fr](http://www.mairie-cerelles.fr)



+ les mercredis après-midi 11 et 25 août et les samedis matin 21 et 28 août



### Buralistes :

Rouziers de Touraine / Bar Tabac Hôtel du boeuf  
3 rue du 8 mai 1945

Neuillé-Pont-Pierre / L'Australe  
5 rue du commerce

Pernay / Le Crepolo  
3 rue Principale

Neuvy-le-Roi / Au bon accueil  
4 Grande rue

St-Paterne-Racan / Bar Tabac  
41 rue de la Gare

Chanceaux-sur Choisille / Au Prieuré  
8 rue de la mairie

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Les gendarmes sont amenés régulièrement à verbaliser des automobilistes pour le **non-respect des panneaux STOP** dans le centre bourg. Un stop = 4 points en moins et 135€ d'amende.

Après plusieurs plaintes déposées à la gendarmerie suite au bruit occasionné par certains propriétaires de **deux-roues** à la conduite un peu sportive et bruyante, les gendarmes sont intervenus. Pour info l'amende est de 135€ pour toute émission de bruits susceptibles de causer une gêne aux riverains.



### LES BEAUX JOURS

sont là et tous nous souhaitons conserver de bonnes relations avec nos voisins !

Rappel des horaires des travaux de bricolage et de jardinage pour les particuliers :

du lundi au vendredi de 8h30/12h -14h30/19h30, les samedis de 9h/12h-15h/19h, les dimanches et jours fériés de 10h/12h.

Nous vous rappelons que les riverains d'une voie publique ou privée doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ne pas entraver les panneaux de signalisation, notamment ne pas gêner la visibilité en intersection de voirie.



### CONCOURS DU PLUS BEAU JARDIN

**1<sup>ER</sup> PRIX**  
pour Mme Turquois  
**1 bon d'achat de 60€**

Ô Serres fleuries de Mettray

**2<sup>ÈME</sup> PRIX**  
pour Mr et Mme J-Luc Barbereau  
**1 bon d'achat de 40€**

Ô Serres fleuries de Mettray

**3<sup>ÈME</sup> PRIX**  
pour Mr et Mme Dominique Barbereau  
**2 repas au P'tit Saint Pierre**

### MASQUES

En attendant de les enlever définitivement, la collecte continue. **Des tubes pour le recyclage des masques en tissu ou chirurgicaux sont en place à la mairie.**

Le 6 juin dernier et par un bel après midi ensoleillé, un jury composé d'Agnès VUILLEMIN, secrétaire à l'accueil de la mairie, Hélène JAMOT, conseillère municipale et sa fille Maud, et Chantal GROSBOIS, adjointe, chargée de la commission fleurissement, a visité 10 jardins tous différents les uns des autres, tant par les variétés d'arbres et de fleurs, que par leur réalisation. Le choix a été difficile car chacun et chacune a mis son cœur dans leur présentation. Tous les participants ont été invités à un pot à la mairie le mardi 15 juin 2021.

Trois gagnants ont été sélectionnés au moyen d'un système de notation.

### TOMBES EN ETAT D ABANDON

Le 10 juin 2021 à 10H avait été donné rendez-vous aux familles concernées par des tombes en état d'abandon pour faire un premier constat officiel en présence du Maire Mr Poulle et de la 1<sup>ère</sup> adjointe Mme Grosbois en charge du cimetière. Une seule personne s'est présentée et après lecture a signé le procès verbal de constat en même temps que Mr Poulle et Mme GROSBOIS. Les autres procès verbaux ont également été signés par Mr Poulle et Mme GROSBOIS.



### Concessions échues et non renouvelées.

Huit concessions arrivées à échéance et non renouvelées par les bénéficiaires vont être relevées au cours du deuxième semestre 2021, par l'entreprise GUICHARD dont le devis a été choisi par la commission CIMETIERE. Dans les deux cas, les restes qui seront retrouvés seront déposés dans l'Ossuaire, petite construction qui se trouve dans le cimetière.